

Mont-la-Ville, le 26 mai 2021

Préavis municipal 09/2021

Installation d'un traitement ultraviolet au réservoir

La commission des Finances composée de Mme Eliane Zurcher, de MM. Denis Rochat, Cyril Delacrétaz, Frédéric Zurcher et Charles Ruchty, rapporteur, s'est réunie, le 20 mai pour examiner le préavis cité en marge.

La commission relève que la Municipalité constate la vétusté des ouvrages de captage créant un risque de pollution pour les eaux. Pour y apporter une amélioration, des devis seront demandés et portés au budget 2022.

Installation UV au réservoir

La commission, sans mettre en cause la nécessité de cette installation, pense que l'on met « la charrue avant les boeufs » ! Sa mise en activité aurait dû être couplée avec la réfection des captages.

Cependant, la commission est pleinement consciente de la nécessité d'installer dans les meilleurs délais cet appareil permettant de garantir une sécurité maximale à la qualité de l'eau potable.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Mesdames, Messieurs les Conseillers

d'autoriser la Municipalité à réaliser les travaux pour l'installation
d'un traitement UV au réservoir

- de lui accorder, à cet effet, un crédit d'investissement de Fr. 88'314.00
- d'autoriser la Municipalité de financer Fr. 88'314.00 par la trésorerie courante.
- d'amortir l'investissement net de Fr. 88'314.00 sur une durée de 20 ans, à raison de Fr. 4'415.70 par an, dès le budget 2022.

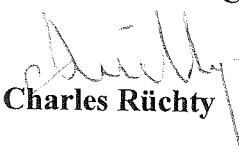
La commission des Finances :

Eliane Zurcher

Denis Rochat

Cyril Delacrétaz

Frédéric Zurcher


Charles Ruchty